

K-145-2-4

C. 3

# Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste  
de Montréal

---

## SOMMAIRE

- I — L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS . . . . . Léon Lorrain  
 II — LA SURVIVANCE ACADIENNE . . . . . R. P. Em. Georges  
 III — PROFILS DE SAINTS (1er prix du concours) . . . . . Angéline Demers  
 IV — LA LANGUE DES AFFAIRES . . . . . Wilfrid Guérin  
 V — LES CAISSES POPULAIRES . . . . . J. D.  
 VI — AFFICHES BILINGUES (suite et fin) . . . . . Etienne Blanchard  
 VII — ÉCHO DU CONCOURS LITTÉRAIRE . . . . . La Rédaction  
 VIII — A TRAVERS LES PUBLICATIONS OFFICIELLES  
 ET LES LIVRES... BLANCS . . . . . La Rédaction  
 IX — DES SECTIONS QUI SE DISTINGUENT . . . . . La Rédaction  
 X — LE FRANÇAIS, LANGUE UNIVERSELLE . . . . . \* \* \*  
 XI — LE MIRAGE DE L'ARTICLE DE TORONTO . . . . . François Wolff  
 XII — LIVRES DE CHEZ NOUS . . . . . E. M.

---

## LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

L'économie, devoir national, par E. M. — Tableau d'honneur des organisateurs permanents. — Bilan du mois de novembre 1917.

---

Rédaction et administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal

Abonnement annuel : Canada (Montréal excepté), 50 sous.

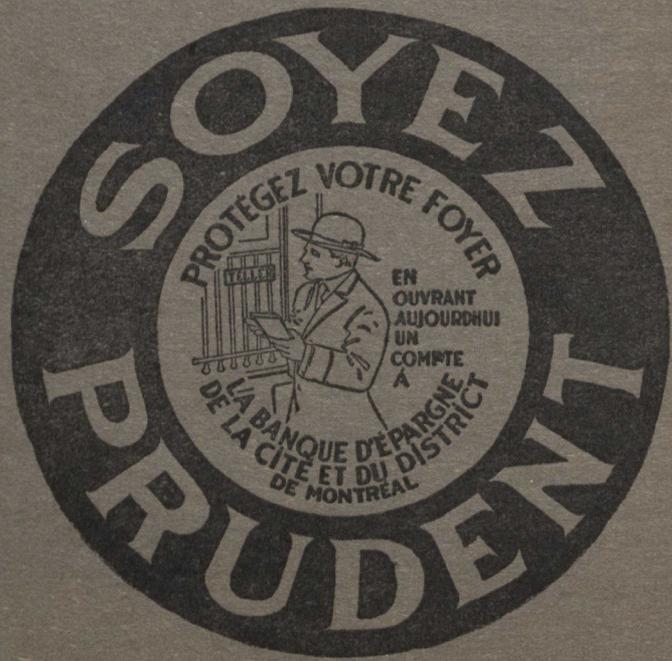
Montréal et Etranger, 60 sous.

Le *Petit Canadien* paraît vers le 25 de chaque mois. — Les abonnements partent invariablement du 1er janvier. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 5 sous en timbres-poste.



# SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

*Grand aumônier:* Monseigneur L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.  
*Président général:* VICTOR MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.  
*1er Vice-président général:* V.-E. BEAUPRÉ, L.C., professeur, 676, rue Saint-André.  
*2ème Vice-président général:* J.-B. LAGACÉ, professeur, 836, rue Saint-Hubert.  
*Secrétaire général:* GUY VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.  
*Trésorier général:* JOSEPH HURTUBISE, courtier, 2, place d'Armes.  
*Directeurs:* L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, Hôtel de Ville. — E.-P. LACHAPELLE, D. M., 267, ouest, rue Prince-Arthur. — THOMAS GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes.—VICTOR DORÉ, professeur, 214, rue Berri. — J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 11, place d'Armes.—OMÈS HÉROUX, journaliste, 43, rue Saint-Vincent.—ARTHUR COURTOIS, notaire, 35, rue St-Jacques.  
*Chef du Secrétariat:* EMILE MILLER, bureau I, Monument national.  
*Sous-chef du Secrétariat:* JOS. DURAND, bureau I, Monument national.  
**CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ :** Caisse Nationale d'Economie. — Caisse de Remboursement. — Compagnie du Monument national. — Société Nationale de Fiducie.



# Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT - JEAN - BAPTISTE  
DE MONTRÉAL

Vol. 14

MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1917

No 12

## L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Dans ton enquête sur la "renaissance canadienne", tu me demandes, *Petit Canadien*, de constater le "progrès que nous avons pu réaliser dans l'étude du français." La renaissance dont tu parles, elle est dans les discours sans doute et dans les vœux. Elle est aussi dans beaucoup d'esprits et dans beaucoup de coeurs. Mais est-elle dans les faits ? Je n'ai ni le temps, ni le moyen d'accumuler une documentation prouvant par Racine plus Molière qu'on parle et qu'on écrit mieux qu'il y a dix ans. Mais l'observation courante me convainc qu'on pourrait mieux parler et écrire qu'on ne fait. C'est pourquoi il faudra m'excuser, *Petit Canadien*, si au lieu du panégyrique que tu attends peut-être de moi, tu ne reçois qu'un triste prêche laïque.

Sans doute, dans l'Ontario, l'enseignement du français est en progrès depuis quelques années, et la langue française prend faveur auprès de certains des nôtres qui étaient naguère d'une coupable apathie : et malgré soi l'on songe, avec toutes les différences qu'il convient de faire, au catholicisme universel, qu'on crut jadis étouffer par la persécution.

Mais, dans notre province, l'enseignement du français — moins fort que ne l'assurent les encenseurs, moins faible que les dénigreurs ne le prétendent — a-t-il fait depuis deux lustres de tels progrès que l'on doive s'en glorifier ? C'est là une question difficile. C'est peut-être là une question mal posée. Qui peut faire judicieusement la comparaison entre l'enseignement du français en l'année 1907 et en l'an 17 ? Ne vaudrait-il pas mieux nous demander si le français est aussi bien enseigné qu'il devrait l'être ?

Dans un récent article sur l'enseignement secondaire au Canada, <sup>1</sup> M. l'abbé Camille Roy déclare : " Nos Canadiens, même instruits, ont une

<sup>1</sup> Voir le *Devoir* du samedi 1er décembre 1917.

langue qui est trop pauvre, trop pauvre en vocabulaire, et trop pauvre en constructions variées et souples, et nous pouvons sûrement nous demander si tous nos efforts, au collège ou au petit séminaire, sont, sur ce point, suffisamment soutenus et coordonnés. ”

Je n’y saurais répondre. Mais il me semble qu’on a trop souvent la faiblesse de laisser s’accréditer la légende des “ bizarreries ” de la langue française, “ bizarreries ” où l’élève trouve un prétexte à sa paresse et l’homme du monde une excuse à son ignorance. Toute langue a certaines particularités inexplicables, ou du moins inexplicables, et ce n’est peut-être pas le français qui en compte le plus. Si donc, au lieu de voir partout de ces prétendues bizarreries, on expliquait tout ce qui est explicable ; si l’on montrait, par des citations classiques, la belle logique de notre syntaxe, élaborée lentement par la race la plus raisonnable du monde, loin de rebutter l’élève en lui soumettant un casse-tête, on l’intéresserait en lui proposant un sujet d’étude propre à mettre en jeu ses plus nobles facultés. Faire voir à l’élève pourquoi un grand écrivain s’est arrêté à telle forme d’où le grammairien a tiré une règle, ce serait graver cette règle raisonnée dans son esprit ; ce serait encore lui donner une excellente leçon de style. Nous avons plus que d’autres besoin de nous assimiler la phrase pure, naturelle, précise de la belle époque, car on ne prend pas assez garde que l’élève moyen, qui d’ordinaire parle pourtant avec une clarté suffisante, tombe, dès qu’il prend une plume, dans une détestable emphase qui étouffe le clair génie de notre langue et le rude bon sens de notre race. On voit même des élèves, connaissant la grammaire pour l’avoir apprise à l’école primaire, qui ne peuvent, sans rougir de honte, entendre la lecture de leurs devoirs de rédaction : le plus légitime respect humain les empêcherait de parler comme ils écrivent.

Quand ces jeunes arriveront dans le monde, ils rencontreront des gens frappés de l’aberration qui leur fait croire que bien parler est ridicule ; ils fréquenteront des messieurs parlant deux langues, l’une à peu près correcte en public, l’autre toute différente dans l’intimité ; ils coudroieront des hommes qui se flattent en même temps de connaître leur langue et d’ignorer leur grammaire : ils écrivent d’instinct, prétendent-ils. Encore qu’un philosophe désabusé pourrait affirmer que l’instinct trompe moins souvent l’animal que sa raison ne trompe l’homme, il convient de se méfier et de l’instinct et de la raison. On acquiert, par l’étude, par la lecture, le sens du français, mais la correction est, plutôt qu’affaire d’instinct, une question de connaissances. L’homme de bureau ne voudrait sans doute pas rouvrir ses livres de classes ; alors, qui fera une *Petite Grammaire à l’usage des gens du monde ?*

Veuille excuser, *Petit Canadien*, le ton grincheux de mon interview. C'est que, plutôt que de chanter nos progrès, que je ne nie pas, je crois plus profitable, en vue de l'action, de lamenter nos faiblesses. Qu'importe ce que nous avons fait ! Ce qui importe, c'est ce que nous avons à faire. Et puisque la "renaissance canadienne" est dans les coeurs et dans les esprits, il ne faut plus qu'un coup de volonté collective pour la faire passer dans les faits.

LÉON LORRAIN

## LA SURVIVANCE ACADIENNE

Suivant une anecdote qui a, au moins, le mérite de la vraisemblance, Madame de Staël, au cours de son voyage en Allemagne, aurait, un jour, abordé le philosophe Fichte et lui aurait demandé à brûle-pourpoint : "Pourriez-vous, en un quart d'heure, me donner un aperçu de votre système et m'expliquer ce que vous entendez par votre *moi* : je le trouve fort obscur ?" Fichte avait employé toute sa vie à établir son système, sans parvenir à le rendre clair. Un quart d'heure c'était trop peu !... Il sua sang et eau pour expliquer ce qu'il ne comprenait pas lui-même et ne réussit pas...

J'avoue que je me trouve dans une situation analogue : donner "en quelque huit cents mots", comme on me le demande, un aperçu général de la situation acadienne, c'est vraiment peu, tant pareil sujet écrase par sa lumière et sa matière, quiconque ose l'aborder.

\* \* \*

Disons immédiatement que le moment ne saurait être mieux choisi pour essayer de saisir, dans une large vue d'ensemble, les principaux traits de la survivance acadienne. Avec le sacre de l'un des plus distingués de ses fils, le vénéré Mgr Chiasson, l'Acadie a atteint l'un des tournants de son histoire. Je ne doute pas, en effet, que les contacts si profonds qui en ont résulté entre les deux groupements français de la province de Québec et des Provinces Maritimes, ne soient le point de départ d'un rapprochement réciproque plus intime et plus efficace, dont l'un et l'autre groupes ne pourront que bénéficier : maintenant qu'on se connaît mieux, on s'aimera et on s'aidera davantage...

Grâce à Dieu, grâce aussi à la maternelle protection de Notre-Dame d'Acadie, leur glorieuse et toute-puissante souveraine, le temps n'est plus où,

*Only along the shore of the mournful and misty Atlantic  
Linger a few Acadian peasants, whose fathers from exile,  
Wandered back to their native land to die in its bosom.*

Ces beaux vers, douloureux comme un sanglot, tristes comme le glas d'une nationalité à jamais emportée par le plus exécrable des forfaits, ont cessé d'être vrais : la race acadienne est bien vivante, et ce n'est plus pour y mourir qu'elle établit ses berceaux près de la tombe des aïeux. Je lui appliquerais volontiers cette grandiose description que L. Veillot nous a tracée d'un fleuve : " les flots marchent, suivent leur pente, viennent toujours. On peut en détourner quelques-uns, les employer à de vulgaires travaux ; il en vient d'autres : le fleuve marche. On peut lui opposer des barrages, il les franchit, il suit son cours. Qu'on lui creuse un nouveau lit : s'il y entre, ce ne sera pas pour dormir, mais pour aller à son but. Quelque long que puisse être le lit, il n'y rentrera point, ce n'est pas encore la mer. "

Ainsi de l'Acadie : quelques-uns des siens peuvent être infidèles aux traditions de leur race, désertent le sol natal, perdre leur langue maternelle ou la profaner par des importations étrangères ; d'autre part, le mauvais vouloir des hommes, d'injustifiables et toujours vivaces préjugés, des haines qui ne désarment pas, pourront essayer de lui disputer son droit à vivre : rien ne sera capable désormais d'entraver sa marche victorieuse. Que faire, en réalité, contre l'irrésistible poussée d'un peuple qui, réduit à 3 000 âmes au lendemain de son " grand dérangement ", dès 1812 triplait ce chiffre et, aujourd'hui, peut mettre sur pied 166 764<sup>1</sup> des siens, sans compter les nombreux " bers " où se trouvent dans chaque famille, l'arrière garde et la réserve de la race, en même temps que son meilleur espoir ? Aussi ce peuple a-t-il presque réussi, lambeaux par lambeaux, à arracher à une législation foncièrement hostile, une liberté scolaire relative qu'il saura, avec le temps, affranchir des dernières restrictions qui en règlementent l'usage. Trois collèges d'enseignement secondaire, le *funiculus triplex*, comme on les a appelés : Saint-Joseph-de-Memramcook, Sainte-Anne de la Pointe-de-l'Eglise, le Sacré-Coeur de..., là où il plaira à Dieu de le reconstituer,—qu'on me permette de conserver à son poste d'honneur ce glorieux blessé momentanément hors de combat —, rivalisent d'une sainte et fraternelle émulation pour fournir à l'Acadie des représentants dignes d'elle dans son clergé national et dans

<sup>1</sup> Le recensement de 1911 donne 50 036 Acadiens à la Nouvelle-Ecosse, 98 611 au Nouveau-Brunswick, 13 117 à l'île du Prince-Edouard et plus de 5 000 aux îles de la Madeleine.

les différentes carrières libérales. Ses futures mères de famille et ses futures institutrices, elles, reçoivent dans plusieurs couvents, appartenant à différentes sociétés religieuses—n'en nommons aucune par crainte d'en omettre — une éducation en rapport avec les fonctions que la Providence leur destine.

Quant à l'âme du peuple lui-même, elle se forme et se conserve bien catholique et bien française, dans ses fortes et vigoureuses organisations paroissiales, dont plus d'une soutiendrait honorablement la comparaison avec les plus florissantes du Québec; comme aussi, dans les différentes sociétés, réunions et diverses manifestations où la vie nationale prend conscience d'elle-même s'affine et se fortifie. Je ne puis que les indiquer d'un mot.

Je m'en voudrais cependant de ne pas saluer bien chaleureusement la vaillante Société Mutuelle de l'Assomption, qui joue parmi les Acadiens le même rôle que la Saint-Jean-Baptiste parmi les Canadiens français; l'*Évangéline*, leur journal national qui, chaque semaine, jette largement à travers tout le pays, la bonne semence d'un patriotisme d'autant plus fort et d'autant plus éclairé qu'il fait plus complètement abstraction des étroites mesquineries de la partisanerie politique; la *Revue acadienne*, enfin, toute nouvellement née et qui n'a besoin que de sympathie et d'encouragement pour répondre aux espérances que l'on fonde sur elle.

\* \* \*

Telle m'apparaît, dans ses grandes lignes, la situation acadienne. On fait appel pour l'expliquer au miracle, à une intervention spéciale de la divine Providence, en faveur des fils des martyrs de 1755: c'est juste. Pourtant, ne l'oublions pas, l'action de Dieu suppose et réclame la coopération des créatures: aide-toi et le ciel t'aidera. C'est et ce sera l'impérissable honneur de l'Acadie de n'avoir pas douté de la vitalité de sa race et d'avoir, comme on l'a dit, "montré un courage héroïque dans la volonté de survivre". Aussi son histoire est-elle vraiment "le chef-d'oeuvre de la survivance française"; les prodigieuses leçons de courage et d'énergie qu'elle renferme ont, à l'heure actuelle, dans les circonstances troublées que nous traversons, une vertu réconfortante: nous en recommandons la lecture à tous ceux que la lutte effraierait et qui seraient tentés de désespérer de l'avenir de notre nationalité.

Bathurst-Ouest, N.-B.

R. P. EM. GEORGES

## PROFILS DE SAINTS

---

(1er PRIX DU CONCOURS)

### I

C'est en 1683. Le jour baisse, un jour d'avril teinté d'or roux et de mauve, un jour d'étrange et mystérieuse beauté. Sur son pauvre grabat, plus blanche que la toile de ses draps, une jeune religieuse attend le signal du départ pour l'*autre rive*. Près d'elle, sur le plancher nu, une petite indienne, à l'oeil noir, à la bouche expressive, vient de se laisser choir silencieusement... La malade fait un mouvement.

— Thérèse.

— Oui, soeur. Je suis venue... j'ai des choses à te confier, car on m'a dit que tu parlais.

— Qui t'a dit ?

— Les soeurs de là-haut.

— De la Mission ?

— Oui.

— Comment va-t-on à la Montagne ?

— Bien, soeur. Belles cabanes d'écorce.

— Mais l'hiver ?

— On fait du feu.

— Et la fumée ?

— Oh ! elle passe un trou dans le toit de la cabane et c'est bien, va !

— Combien d'élèves ?

— Quarante.

— Bon ! Et tu voulais me dire ?

— Un secret. D'abord, c'est bien vrai que tu pars ?

— Puisqu'on te l'a dit.

— Alors tu verras le grand Esprit ?

— Je l'espère.

— Et tu n'as pas peur ?

— C'est mon Epoux.

— Comme tu dis cela ! Tu as de la lumière dans les yeux. Tu l'aimes ?

— Si je l'aime ! Ah ! si tu savais !

— Tu n'as jamais eu d'autre époux ?

— Non jamais.

— Tu es jeune ?

- J'avais cinq ans quand tu vis le jour.
- Moi, j'ai seize ans. Je voudrais savoir autre chose.
- Parle.
- Quand la Robe Noire versa sur mon front l'eau qui fait chrétien, il m'appela Marie-Thérèse, toi ?
- Moi aussi, on me nommait Marie.
- Et ton père ?
- André Charly dit Saint-Ange.
- Ta mère ?
- Marie, comme moi.
- C'est tout ?
- Non, ma mère, avant son mariage, était Marie Dumesnil.
- D'où venait-elle ?
- De France, un beau pays, bien loin, de l'autre côté des mers.
- Qui l'a envoyée ici ?
- Un grand Seigneur, très puissant, son protecteur, Monsieur de la Dauversière.
- Avec soeur Bourgeois ?
- Oui, et elle fut une mère pour elle.
- Soeur Bourgeois aussi vient de France ?
- Tu le sais bien.
- Mais... pas toi ?
- Non, moi, je suis née ici, comme toi, je suis canadienne.
- Tu n'as jamais vu la France ?
- Je ne la verrai jamais.
- Tu regrettes ?
- Non, ma soeur, demain je verrai le ciel.
- Alors, il n'est pas nécessaire d'avoir vu la France, pour être comme soeur Bourgeois, toi ?
- Que veux-tu dire ?
- Je veux dire, pour être l'épouse du grand Esprit, pour vivre ici toujours ?
- Non. Déjà six filles du pays se sont données à Lui, à la Congrégation.
- Dis leurs noms.
- Ursule et Marie Gariépy, Marie Barbier, Marie Denis et Madeleine Bourbault. Et notre petite soeur Iroquoise, Barbe Atontinon, l'oublierais-tu ?
- Oh ! non...
- Voyons, soeur, je vois que ton secret te pèse, parle... dis donc sans crainte ce qui te préoccupe. Tu voudrais aussi te donner à Dieu?... C'est cela ?

— Oui...

— Y a-t-il longtemps ?

— Depuis que je te vois, soeur, depuis que je t'écoute me parler de Lui. Mais j'ai peur...

— Peur ?

— Oui. Voudra-t-Il de la petite fille des bois pour épouse, Lui, le Grand Chef des chefs, le Grand Esprit. ?

— Ma soeur, souviens-toi que, pour racheter ton âme, Il est venu sur terre, Il a versé tout son sang, c'est qu'Il t'aimait.

— Tu as raison et je l'aime aussi et comme toi, je voudrais faire quelque chose pour Lui.

— Que voudrais-tu faire, dis ?

— Ce qu'il y a de plus grand.

— Et cela, soeur, qu'est-ce ? le sais-tu ?

— Ecoute, l'autre jour, j'étais là, et j'ai entendu soeur Bourgeois qui disait : " Ma fille, allez ramasser les gouttes du Sang de Jésus qui se perdent. " Je crois que faire cela, c'est faire quelque chose de grand.

— Oui, mais sais-tu ce qu'elle voulait dire ?

— Elle voulait dire les âmes des pauvres Sauvages.

— Tu as compris.

— Et j'ai appris la langue des Français, et j'ai tout quitté, j'ai dit à Dieu que je ne retournerais jamais vers mon pays, ni avec les miens.

— Et tu attends maintenant ?

— Que les soeurs m'appellent leur soeur, comme tu fais, toi, et me laissent devenir l'Épouse du Grand Esprit. Que faut-il donc que je fasse ?

— Laisser faire Jésus. C'est Lui qui dispose tout. Il faut prier et attendre avec patience que son heure ait sonné. Tu veux ?

— Je veux. Mais tu vas me promettre une chose ?

— Volontiers.

— Quand tu Le verras, tu Lui parleras de moi.

— Je te le promets.

— Merci. Je suis heureuse ! Je ne te reverrai plus. Je retourne à la Montagne et toi, tu vas bientôt ouvrir tes ailes. Pose un peu ta main sur ma tête... bénis-moi.

— Que Notre-Dame te bénisse et te garde une place en sa Congrégation !

— Qu'elle te reçoive au paradis ! Quel est ton message à tes soeurs ?

— Dis-leur que ma lampe baisse, qu'elle va s'éteindre bientôt, mais que mon coeur se consume du désir d'aller vers Dieu, et que du ciel, je veillerai sur elles. Adieu, Thérèse, ma soeur, à Dieu !

## II

C'est la nuit. Près du même lit, à genoux, un long rosaire entre les doigts, une blonde jeune fille pleure et prie. La malade, les mains croisées sur sa poitrine, un sourire d'extase sur les lèvres, semble converser avec les anges. Soudain, la tête fine se tourne, une main blanche et froide se pose sur le front brûlant de l'amie qui s'incline.

— Jeanne, ma douce amie.

— Marie !

— Ce sera bientôt l'heure.

— Hélas !

— Pas de regrets, je vous en prie. Je suis si heureuse !

— Amie, je n'ai qu'un regret : ne pouvoir vous suivre.

— Courage ! Ce n'est pas encore votre heure. Le Maître veut quelque chose de vous. J'ai fait un rêve bien beau... je vous le confie.

— Cela vous fatiguerait...

— Oh ! non. D'ailleurs, c'est fini, à quoi bon ménager ce pauvre corps ? Demain, je me reposerai sur le Coeur du Bien-Aimé... Laissez-moi vous dire. J'ai vu, dans un songe du ciel, que j'offrais au Seigneur deux fleurs embaumées : un lis plus pur que la neige des sommets et une simple fleur des bois. Le lis avait grandi en serre chaude ; la rose sauvage, sous le ciel clair, au grand air libre de la forêt.

— Et vous avez compris, amie ?

— Que le grand lis, c'était vous. Que la rose sauvage, c'était Thérèse Gannensagouas.

— La jeune Iroquoise que j'ai croisée, venant ici ?

— Elle-même, bonne amie.

— Le Seigneur parle à cette âme à peine ouverte à la lumière ?

— Oui. Il lui a dit d'admirables secrets. Il l'attire, Il l'aime, Il la veut à Lui.

— Et quand va-t-elle répondre à son appel ?

— Je crois qu'on le lui permettra bientôt.

— D'où vient donc cette jeune fille ? Est-elle née à Ville-Marie ?

— Non, elle a été amenée, il y a six ans, de Tsonnonthouan au village de la Montagne, par son grand-père, François Thoronhiongo, un saint.

— Un saint, dites-vous ? Oh ! amie, parlez-moi de lui. Que j'aime adorer la bonté de mon Dieu dans ses Saints !

— Moi aussi. Et surtout dans l'âme des humbles. — Huron de nation, François dut la lumière de la foi et l'eau du saint baptême à notre doux martyr, le Père de Brébeuf. Esclave des Iroquois, à Tsonnonthouan, il vécut parmi eux comme un saint. Ces barbares le vénéraient et lui ren-

dirent la liberté. A la Montagne, c'est encore le modèle du chrétien parfait, le soutien des vieillards et des miséreux.

— Ah! j'y songe. N'est-ce pas lui qui, un jour, ayant commencé son ouvrage, s'arrêta soudain et dit : " Misérable que je suis, voilà trois coups d'allène perdus, j'ai oublié de les offrir au maître de ma vie ? "

— Si !

— Mais ce vieillard, j'ai ouï dire, ce me semble, qu'il a un fils. Est-il bon comme son père ?

— Hélas non! C'est un libertin que les missionnaires ne peuvent vaincre et qui abreuve le coeur de son père d'une amertume profonde.

— Il est marié ?

— Oui, mais il a abandonné sa jeune femme et son enfant; François, devenu aveugle, se fait conduire chaque jour à l'église par ce petit. Il y demeure jusqu'au soir, aux pieds du Maître, abîmé dans une prière ardente. Un jour, je l'entendis murmurer: " Seigneur, je ne regrette point mes yeux: il n'y a rien de beau au monde et je te verrai bientôt. Je ne regrette point ma pauvreté, tu sais que c'est chez toi que j'ai amoncelé mes richesses. Seigneur, c'est mon fils que je regrette, il n'a point d'esprit; Seigneur, ne le jette pas au feu qui ne s'éteint point. "

— Oh! que c'est beau! que c'est beau. Louons le Bien-Aimé, amie, louons-Le, bénissons-Le, de ce qu'Il daigne révéler aux petits ce que les grands ne savent pas comprendre. A moi, la prière de l'Indien aveugle. Mes yeux, mes richesses, Marie, je les consacre au Seigneur, à Jésus dans l'Hostie.

— Jeanne, vous serez religieuse ?

— Non. Vous partez pour le ciel, emportez-y mon secret, je vous le livre. Le Christ Jésus, au Saint-Sacrement, m'attire comme l'aimant attire la petite aiguille d'acier. J'ai faim de silence, j'ai soif de solitude. De ma fortune, je bâtirai un temple à mon Seigneur, puis, je lui demanderai l'hospitalité: une petite cellule, près de l'autel. On en refermera sur moi la porte, comme demain, sur vous, le couvercle du cercueil. Marie, je serai recluse.

— Et d'où vous est venu ce dessein, douce amie?

— Du ciel, sans doute, mais par vous, Marie. A ceux qui s'en vont, on peut tout dire? Je voyais, chaque jour, votre âme se dégageant de l'humain, s'unissant plus étroitement à Dieu. Notre amitié, vos paroles ardentes m'élevaient, m'embrasaient du même feu qui brûlait en vous. Aujourd'hui, votre patience sereine sur la croix de la maladie, la joie qui illumine votre regard, l'impatience sainte, les empressements de votre âme, le désir intense d'aller, de voler vers le divin Epoux, sont comme un parfum suave qui pénètre mon âme et excite dans mon coeur le désir de

marcher sur vos traces, et d'aimer Jésus avec la même consumante passion que vous.

— Jeanne, ma bien-aimée Jeanne, qu'il soit béni, Celui qui a voulu se servir de mon humilité pour fortifier votre amour!

— Amen!

— Et maintenant, le jour vient, quelque chose me dit que je ne le verrai pas finir. Amie, nous ne nous reverrons plus ici-bas. Mais... mourir c'est se perdre en Dieu, c'est donc demeurer encore et plus intimement que jamais avec ceux qui le possèdent. Je ne vous quitte alors, chère amie, que pour vous revenir avec Lui et en Lui. Adieu! Veillez sur ma petite fleur des bois, vous, mon lis bien-aimé.

### III

Douze fois, le soleil d'août avait doré la cime du mont Royal, depuis que soeur Saint-Ange s'était endormie, pour toujours; mais son rêve se réalisait...

Depuis dix ans, la petite rose sauvage était devenue soeur Thérèse Gannensagouas, et le lis, la blanche Jeanne Leber, allait demain, en la fête de Notre-Dame-des-Neiges, se faire la captive de Jésus-Hostie.

Ce matin-là, la soeur avait quitté ses élèves de la Montagne, pour venir dire adieu à l'amie de son ange, comme elle appelait la sainte défunte. La recluse aimait Thérèse, cette âme de silence, cette mortifiée qu'on avait peine à modérer dans ses pratiques d'austérités, cette modeste qui ne regardait jamais un homme en face, cette amante de l'Eucharistie qui sans cesse exhalait son âme en ardents désirs. Elle la suivait de ses prières, s'informait d'elle auprès de Marguerite Bourgeoys, mais ne l'avait revue que rarement. Cette fois, elle l'accueillit avec sa bonté suave et sa grâce incomparable.

— Et comment se porte ma fleur des bois ?

— La petite fleur des bois se flétrit tout doucement. Le Grand Jardinier la prend pétale par pétale. Bientôt, elle ira retrouver son ange, ton amie.

— Mon ange à moi aussi, soeur.

— Oui? Te souviens-tu du jour où elle partit ?

— Si. Elle m'avait parlé de toi, du saint vieillard François, ton grand-père, et de son malheureux fils.

— Il est mort, tu sais. Le saint a quitté notre exil le 21 avril, il y a cinq ans. Il avait cent ans.

— Et son petit-fils, qu'est-il devenu ?

— Veux-tu que je te dise cette histoire de la miséricorde du bon Dieu ?

— Oui, oui, je le veux bien. Dis.

— Ensuite, tu m'aideras à remercier Celui qui écoute la prière des pauvres sauvages et exauce leurs désirs ? Alors, écoute...

Mon aïeul venait à peine de poser sa main tremblante sur la tête de son petit-fils, partant en guerre avec les gens de M. de Beaucourt, quand il quitta ce val de larmes. Le petit, lui, s'en allait au bout du saut Saint-François, sur la rivière Kentsage, et trouvait là des Tsonnonthouans. On attaque, le sang coule, on se bat en braves, les deux chefs sont tués, et le petit revient chez nous, couvert de gloire et traînant un captif. Il l'amène à sa cabane, cette cabane désertée par son père, il y a tant d'années, et là, que voit-il ? O prodige ! sa mère se précipite vers le prisonnier, elle a reconnu son époux ! Elle lui présente le fils né après sa fuite honteuse, et qu'il n'a pas connu. Alors, ce sont des cris de joie et d'admiration, on tombe à genoux, on remercie le Ciel qui a entendu la prière du saint aveugle. On délie mon oncle, on lui déclare qu'il n'est pas esclave.

— Et lui, que fait-il ?

— Lui, ne semblait revenu que pour recevoir l'eau sainte. Il était malade. Les missionnaires voulurent l'instruire, mais nouveau miracle, après tant d'années, il retrouva, seul, les mots de la prière et les leçons du catéchisme. On le baptisa. Enfin, pendant qu'on lui parlait de Dieu et de la Patrie bienheureuse, il expira. Tous virent par là, de quel crédit jouissait au ciel, mon grand-père François. Alors, M. de Belmont l'a fait mettre dans l'église même, et l'on a gravé une inscription sur sa tombe. Bientôt, j'irai dormir près de lui. Bientôt, je verrai l'Époux, vois, je suis comme une fleur qui se fane, je languis, le souffle froid de l'automne me tuera, mais je suis heureuse ! Quel cantique veux-tu que je chante pour toi, en Paradis ?

— Celui de la Vierge Marie, Notre-Dame, le chant de mes jours et de mes nuits : *Magnificat anima mea Dominum !*

#### IV

Deux siècles ont traîné leurs pas pesants sur le sol de notre Canada, Ils ont réduit en une poussière de perles, le corps lillial de notre sainte recluse, Jeanne Leber, ils ont desséché les pétales de soie de la petite rose sauvage, soeur Thérèse Gannensagouas de la Congrégation de Notre-Dame, qui reposent près des os blanchis du saint aveugle François Thorhiongo, dans les tours de la Montagne. Moi, j'ai voulu tracer ici le nom de soeur Marie Charly, cette âme de parfum et de lumière qui attirait tous les cœurs au Christ, cette femme de prière, dont la vie et la mort ne furent qu'un long soupir d'amour de Dieu, un long désir de sauver des âmes.

J'ai osé le faire, caressant l'humble espoir qu'un jour une plume canadienne, plus sûre et plus belle, reprendrait le thème et chanterait nos premières vierges canadiennes, qui furent toutes des héroïnes, des saintes.

ANGÉLINE DEMERS

Berthierville, octobre 1917.

---

## LA LANGUE DES AFFAIRES

---

### Rapport du premier concours

---

L'un des plus forts arguments employés victorieusement, durant la récente campagne électorale, fut que les Canadiens français voulaient forcer tous les habitants du pays à parler français. Ce désir hypothétique de persécution n'a pu germer dans aucun cerveau français du Canada : tous ceux qui ont gardé leur tête le savent. Mais ce que plusieurs ne savent pas ou savent moins, c'est qu'il est juste de forcer les Canadiens français, par une campagne de persuasion qui en appelle au bon sens des intéressés, à parler français avec moins de respect humain, avec plus d'enthousiasme, dans toutes leurs relations franco-canadiennes, et surtout dans leurs relations d'une nature commerciale. C'est donc bien la guerre à l'anglais... mais uniquement à l'anglais qui n'est pas à sa place.

Et il convient de féliciter la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal d'apporter le concours de ses armes à cette guerre légitime de défense et de reconquête. La fondation de ses concours sur la langue des affaires s'ajoute d'une manière opportune et pratique à ses nombreuses initiatives, comme aussi aux initiatives dévouées d'autres institutions. Elle aide puissamment à faire comprendre l'importance trop souvent négligée du français commercial, tant du point de vue didactique que apologétique.

Tous les patriotes clament hautement, et à bon droit, que le désir de notre survivance ethnique est leur plus chère préoccupation. A-t-on songé suffisamment que l'emploi du français commercial est une des plus fortes preuves de cette résolution inflexible de toute la race? Comprend-t-on l'éloquence très grande de la simple affiche française aux yeux du touriste de langue étrangère ou même, ou surtout, du visiteur de langue française, qui peuvent ignorer ou méconnaître notre droit à la vie? Est-on bien convaincu que la pureté de la langue employée dans nos réclames

commerciales marque infailliblement l'intensité de notre réaction contre l'influence délétère du contact anglo-saxon sur nos expressions courantes ?

Au souci de la défense de nos droits, doit s'ajouter le travail d'instruction des masses. Les classes populaires ne connaissent bien souvent, pour nommer quantité d'objets d'usage journalier, que le nom qu'ils ont cueilli négligemment au hasard de la lecture des pages d'annonces, des conversations de magasin ou de l'observation des panneaux-réclames. D'où la grande puissance de vulgarisation du français commercial. D'où l'importance aussi qu'il y a de ne pas faire l'instruction du peuple au moyen d'un français mal traduit de l'anglais, dont il a gardé la rudesse des mots ou des tournures de phrase, ni au moyen d'un français souffrant d'anémie dans son lexique ou sa syntaxe.

Cette importance, et de l'emploi du français commercial, et du nouveau concours de la Société Saint-Jean-Baptiste, n'a certes pas échappé à un grand nombre d'esprits éclairés sur les choses nationales. La période électorale a cependant orienté l'attention de plusieurs vers un ordre d'idées assez différentes et réduit forcément le nombre des concurrents. Et malgré tout, ce premier concours est relativement satisfaisant. C'est avec satisfaction que le jury accorde unanimement les deux prix suivants :

- 1er prix : *Jurassien*, Ottawa.  
2e — : *C. L.*, —

Les membres du jury s'accordent également à suggérer les phrases qui suivent au lieu des textes soumis à l'analyse des concurrents :

- |  |  |
|--|--|
| I—Recensement postal des manufactures du Canada, 1916.   | I—Recensement industriel du Canada (1916).   |
| II—Revenue de l'Intérieur...<br>Salle publique, 196, St. Paul<br>W. Bureau du Collecteur,<br>M. N. M. X., prepose aux<br>timbres. Denrées Alimentaires<br>et Préventif.            | II—Contributions indirectes :<br>Salle publique, 196, St-Paul-<br>O. Bureau du percepteur,<br>M. N. M. X., préposé aux<br>timbres. Comestibles et Pré-<br>vention. |
| III—Le Département d'épargnes<br>est un genre spécial de la<br>Banque N.... et les taux<br>d'intérêts courants les plus<br>élevés sont payés pour dépôts<br>d'une piastre et plus. | III—La Banque N... donne une<br>attention spéciale à sa caisse<br>d'épargnes. Tout versement<br>d'un dollar et plus porte in-<br>térêt au taux le plus élevé.      |

- IV—Toujours en mains les meilleurs bois de chauffage de toutes sortes, bois préparé; ouvertures; pierres à bâtisse, sable, chaux et ciment.— Toutes sortes de matériaux pour contracteurs, aux plus bas prix courants. — Nous garantissons donner satisfaction sous tous rapports.
- IV—Toujours en vente : excellent bois de chauffage de toutes les variétés, bois menuisé, portes et fenêtres, pierre à bâtir, sable, chaux, ciment. Matériaux divers de construction au plus bas prix. Satisfaction assurée en tous points.
- V—Le seul vin médicinal dont les médecins connaissent la composition.
- V—Le seul vin tonique recommandé par les médecins.
- VI—Pur Extracted Honey. — Miel pur extrait.
- VI—Pur Extracted Honey — Miel extrait (ou désalvéolisé) à la mécanique. <sup>1</sup>
- VII—Nous faisons une spécialité d'impressions pour le commerce et de fantaisie.— Donnez-nous un essai à votre prochaine commande.
- VII—Spécialité: bilboquets et impressions commerciales. Mettez-nous à l'épreuve.

Pour le jury,

WILFRID GUÉRIN

### Matière du deuxième concours

Corriger ces trois annonces :

- I — Pour chapeaux fashionables, voyez nos nouvelles formes. — Une ligne complète de merceries pour hommes. — C. & Cie.
- II — J. & R., fabricants de chaussures et fournisseurs des célèbres claques Daisy et America, rue... — Notre spécialité est de les fabriquer aussi bonnes qu'élégantes.

<sup>1</sup> L'expression française indique le procédé d'extraction qu'emploie la Société des Apiculteurs.

III — La Cie P., Limitée, marchands de machineries, engins et bouilloires à vapeur, turbines à l'eau, engins à gaz et à gazoline, moteurs électriques et dynamos, pétrins mécaniques pour boulangers. — Agrès de scies de tous genres. — Planeurs, embouveteurs et mouleurs. — Corroyeurs à bois, Planeurs de surface. — Scies à rubans, à refendre et à découper. — Toute la ligne de machineries pour travailler et pour finir le bois.

IV — Citer trois panneaux-réclames de rédaction défectueuse.

V — La compagnie du téléphone Bell, dans son index de Montréal, vient d'ajouter un signe distinctif à une catégorie de ses abonnés. Les hauts de page portent cette légende: *\*Designates Private Branch Exchange System.* Veuillez traduire.

Les réponses doivent parvenir à la rédaction du *Petit Canadien* avant le 15 du mois.

---

## LES CAISSES POPULAIRES

---

La grande presse des Etats-Unis s'occupe activement, depuis plusieurs mois, des organismes coopératifs de crédit, tant au Canada que dans la république voisine. C'est ainsi que le *New York Times* et la *New York Tribune* ont publié récemment des notes fort élogieuses sur les *Caisses Populaires* du Canada, lesquelles, grâce à la propagande de notre éminent concitoyen, M. le commandeur Desjardins, ont été introduites dans différents Etats de la République américaine, sous le nom d'*Unions de Crédit*. Déjà quatorze Etats ont passé des lois très généreuses pour permettre l'organisation de ces Caisses, et leur expansion fait, dans la grande presse, l'objet de commentaires très élogieux.

En cela, nos voisins se sont montrés plus intelligents que les provinces anglaises du Canada, qui sont restées en arrière ou ont fait la sourde oreille, parce que, il faut bien le supposer, c'est un Canadien français qui a été le pionnier de cette oeuvre d'organisation et de coopération populaire. A tout le moins, on trouve difficilement un autre motif justifiable à cette inertie des législateurs de l'Ontario et des autres provinces; car il serait ridicule de prétendre qu'on ignorât l'existence et la prospérité de ces organismes, fonctionnant au nombre de 150 dans la seule province

de Québec, avec plus de 40 en dehors de cette province, et répandus un peu dans toutes les parties du Canada. C'est ainsi que d'absurdes préjugés privent des populations des bienfaits de cette oeuvre qui couvre le monde entier et que l'on trouve par milliers, même au Japon et aux Indes.

Notre province, que les journaux *jaunes*, d'ailleurs, représentent comme ignorante et arriérée, s'est placée à la tête de ce beau mouvement économique et elle est encore la seule de toutes les provinces canadiennes qui possède une législation complète et généreuse, pour favoriser ces institutions populaires, et cela à l'unanimité de sa Législature. On peut le dire sans crainte, le gouvernement de sir Lomer Gouin, qui a passé cette loi, a bien mérité des classes populaires, et l'un de ses meilleurs titres à la reconnaissance de nos populations sera précisément d'avoir compris ce mouvement et de l'avoir favorisé avec un esprit social bien digne d'éloges. Les législateurs qui l'ont aidé dans cette voie méritent aussi la reconnaissance de tous, et nous avons l'orgueil de dire que pas une voix ne s'est élevée contre cette heureuse et très bienfaisante initiative dans le domaine des véritables oeuvres sociales. Par là, on est sorti du domaine de la pure spéculation pour entrer dans celui si louable et si fécond de la protection du faible contre les attentats du fort et du rusé, — si souvent sans scrupule, vendeurs et changeurs chassés à coups de fouet du Temple.

Nous pouvons dire avec une fierté très légitime que notre province a donné un très bel exemple de législation sociale à tout le Canada. Peut-être verrons-nous un jour des législateurs des provinces anglaises copier ce qui se fait aux Etats-Unis, croyant avoir découvert l'Amérique, après avoir dédaigné ce que nous avons accompli les premiers et ce que nos voisins ont adopté avec une largeur d'esprit qui les honore.

J. D.

---

## AFFICHES BILINGUES

(SUITE ET FIN)

---

<i>Milliner</i> .....	Couturière.
<i>Millinery</i> .....	Salon de mode.
<i>Motor vehicles</i> .....	Véhicules à moteur.
<i>Musical instruments dealer</i> .....	Luthier.
<i>No dumping</i> .....	Décharge interdite.

<i>No outlet</i> .....	Impasse, cul-de-sac.
<i>No smoking</i> .....	Ne fumez pas.
<i>No thoroughfare</i> .....	Rue barrée.
<i>Office equipment</i> .....	Fournitures de bureau.
<i>Oils</i> .....	Huilerie.
<i>Parcel delivery</i> .....	Livraison à domicile.
<i>Pipes</i> .....	Tuyauterie.
<i>Plasterer</i> .....	Plâtrier.
<i>Plumber</i> .....	Plombier.
<i>Police station</i> .....	Poste, commissariat de police.
<i>Porter</i> .....	Portefaix, commissionnaire.
<i>Postal box</i> .....	Casier.
<i>Private</i> .....	Réservé.
<i>Real Estate</i> .....	Ventes et locations.
<i>Second hand store</i> .....	Boutique d'occasions.
<i>Seeds</i> .....	Graineterie.
<i>Shine</i> .....	Cirage.
<i>Shirts</i> .....	Chemiserie.
<i>Smoking room</i> .....	Fumoir, tabagie.
<i>Steam filter</i> .....	Fumiste.
<i>Steam fitting</i> .....	Fumisterie.
<i>Sundae</i> .....	Sorbet.
<i>Tiling</i> .....	Carrelage.
<i>Tobacco store</i> .....	Débit de tabac.
<i>Toys</i> .....	Bimbeloterie.
<i>Transfer</i> .....	Camionnage.
<i>Trespassing forbidden</i> .....	On ne passe pas.
<i>Upholstering</i> .....	Tapisserie.
<i>Valve making</i> .....	Robinetterie.
<i>Wig maker</i> .....	Perruquier.
<i>Wireworks</i> .....	Treillis, grillage.
<i>Woodenware</i> .....	Tabletterie.
<i>Your choice</i> .....	A choisir.

ETIENNE BLANCHARD, p. s. s.,

Eglise Saint-Jacques, Montréal.

## AVIS SPÉCIAL

Nos sociétaires voudront bien  
ne pas oublier que la contribution  
annuelle est payable le ou avant le  
1er janvier (Art. 17 des Règlements).

Vous serez le bienvenu chez  
le trésorier de votre section.

**LE COMITÉ DE PROPAGANDE**

---

## ÉCHO DU CONCOURS LITTÉRAIRE

---

Si les quarante-deux essais soumis au jury du concours ne pouvaient prétendre à la palme rêvée, chacun d'eux dénotait quelque talent, ainsi que l'a écrit M. Ægidius Fauteux, le spirituel rapporteur du jury. Parmi ces travaux " contenant plus d'un passage heureux, plus d'un trait bien venu ", et qui ont, en somme, mérité de retenir l'attention des juges, nous relevons les suivants :

*Une veillée à l'hôpital de Ville-Marie*, Marie Olivier. — *Un drapeau de l'armée du Marquis de Montcalm*, Ti-Pierre. — *Au temps des Iroquois*, Un jeune Canadien. — *La Fontaine et la langue française*, Légiste patriote. — *Un compatriote oublié*, E.-D.-L. Lamy. — *Journal adressé par Guillemette Hébert, de Kébec, à sa cousine Louyse Rollet, de Paris*, Christian Beaufort. — *Une jeune Canadienne du 17e siècle*, Mariette. — *Marie Rollet, épouse de Louis Hébert*, Rose Isidorienne. — *Le Moyne d'Iberville et sa campagne de Terre-Neuve*, de Salvail. — *Au pays Huron*, Le P. Charles Garnier. — *Les dernières pages d'histoire française*, Marthe France. — *Jours d'octobre (1837)*, Arthur de Lorimier.

LA RÉDACTION

---

### A TRAVERS LES PUBLICATIONS OFFICIELLES ET LES LIVRES... BLANCS

---

#### Le français est plus court que l'anglais

Rien de plus vrai, en dépit de l'opinion contraire. N'a-t-on pas assez dit et redit que notre langue est moins concise que l'anglais ? Cette opinion s'est accréditée du fait que chaque jour des documents officiels nous mettent en présence de textes de l'une et de l'autre langues, où la française nous paraît sensiblement plus diffuse. " Il nous faut plus de mots et des mots plus long pour dire la même chose qu'en anglais ", n'est-ce pas ce que chacun de nous a pour le moins entendu affirmer, sans pouvoir apporter toujours une preuve décisive du contraire ?

Cette erreur, dont il est facile d'entrevoir les fâcheuses conséquences, s'est accréditée avec le concours de la littérature officielle. La version française d'un statut, d'une proclamation, d'un rapport de commission

gouvernementale est souvent — nous allons dire immanquablement — plus longue qu'en anglais. Il y a plus de lignes, plus de pages, quand il ne devrait pas en être ainsi.

Mais voici qu'une preuve de cette concision du français — une revanche, diront quelques-uns — nous vient également d'une pièce officielle. Parcourons les pages 382 à 390 des annexes (ce qui devrait s'appeler appendices) d'une volumineuse publication compilée à la Secrétairerie d'Etat, intitulée *Copies (sic) des proclamations, arrêtés du (sic) Conseil et documents relatifs à la guerre européenne, deuxième supplément, Ottawa, 1915*, et nous verrons là une convention entre le Royaume-Uni et la France, au sujet des prises de guerre. Cette pièce diplomatique, rédigée dans les deux langues et revêtuë de la signature des plénipotentiaires, sir Edward Grey, Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, au Département des Affaires étrangères, et de Son Excellence Paul Cambon, ambassadeur à Londres. Or, presque tous les articles de cette convention font voir que non seulement notre langue ne le cède en rien à l'autre en concision, mais qu'elle couvre un espace sensiblement moindre que l'anglaise.

La concision, qualité si estimable dans la langue écrite, n'est peut-être pas le plus beau titre qui s'impose à l'admiration du français, mais puisqu'on a voulu, chez nous, lui opposer la prétendue brièveté de l'idiome britannique, rétablissons la vérité dans ses droits. Fille du latin, à la fois claire et concise, notre langue, — pourvu qu'on la possède parfaitement, — ne saurait être que plus brève que l'autre.

---

### Le Canada économique

Resterons-nous un peuple agricole ? s'est demandé ici même le R. P. Alexandre Dugré, avec une indéniable compétence et un amour du sol qu'il fait bon de partager et de propager. Si nous voulons, dit-il, demeurer un peuple agricole et ne pas perdre le caractère essentiellement conquérant de nos ancêtres, nous devons doubler en même temps le nombre de nos paroisses rurales, l'espace de terre en culture. Dans un immense pays fertile, allons-nous refuser la terre avec sa force, sa grandeur et sa liberté, pour devenir une race ouvrière, courbée sous le machinisme ?

Nos lecteurs ont applaudi à cet appel. Il est évident qu'il nous faut aller à l'assaut des *terres neuves* — ce qui est précisément le titre d'un captivant ouvrage du patriote éclairé qu'est le R. P. Dugré.

Mais le sort de l'élément urbain, urbain d'extraction et d'aptitudes sociales, doit aussi nous préoccuper. Il y a chez nous une industrie à réorganiser sur des bases nationales ; il nous faut aussi conquérir de nou-

veaux marchés. A cet égard, nos manufacturiers, industriels et exportateurs trouveront profit à parcourir le *Rapport de la mission économique canadienne en Grande-Bretagne, en France et en Italie*, qui vient de sortir de l'Imprimerie nationale.

Les produits à exporter, ce sont ceux des usines, des ateliers, mais ils proviennent également de la mer, de la forêt et de la ferme. De plus en plus, tout labeur prend un caractère industriel, et il nous faut conquérir des marchés, dont profiteront nos ruraux comme nos urbains.

---

### La " Conservation "

Toujours fort intéressant, ce bulletin mensuel que publie la Commission fédérale de la Conservation des ressources naturelles. Mais pourquoi faut-il que l'édition française soit constamment en retard d'une semaine sur l'édition anglaise ? Le Canada français n'est pas moins intéressé que l'autre à prendre connaissance des publications de l'Etat, aussitôt que parues. Celle-ci surtout, puisqu'elle renseigne, avise et conseille sur des questions d'économie domestique et nationale, puisqu'elle répond à des besoins qu'éprouvent tous les coins de la terre,— nous voulons parler d'une prudente utilisation des ressources naturelles, — devrait se trouver chez tous nos industriels, nos grands cultivateurs, nos professeurs des académies et des collèges. C'est à la *Conservation* que s'applique sûrement cette remarque de M. Edouard Montpetit : " Ne dédaignez pas les publications de l'Etat ; la plupart d'entre elles sont écrites par des spécialistes admirablement compétents. "

---

### Un agenda français

Dans toutes nos grandes librairies, pas le moindre agenda français à se mettre sous la main. On a peine à croire qu'une clientèle qui se recrute chez trois millions de francophones ne soit pas suffisante pour faire de la publication d'un tel agenda une bonne entreprise, au simple point de vue commercial. S'il se trouve chez les nôtres un éditeur qui veuille rendre à nos compatriotes le service de publier le premier agenda français, il peut compter sur le concours du secrétariat de la Société, pour la compilation de la partie imprimée de ce livre blanc, qu'il est possible de faire encore plus utile que celle des agendas que chacun connaît.

LA RÉDACTION.

---

## DES SECTIONS QUI SE DISTINGUENT

---

Des sections qui se distinguent et dont non seulement notre Société, mais la nationalité canadienne-française peuvent être fières, ce sont celles de Dollard et de Montcalm. Beaux noms, nobles gestes !

Dollard vient de souscrire cent piastres à répartir entre les oeuvres du vicariat de Monseigneur Charlebois, notamment l'école de Le Pas, et entre les laboratoires de deux collèges classiques, ceux de Sudbury, au Nouvel Ontario, et d'Edmonton, en Alberta.

La section Montcalm souscrira, elle aussi, au soutien de ces oeuvres d'édification nationale ; elle en a reconnu l'excellence ; mais en attendant, elle se consacrera au Sacré-Coeur. La cérémonie aura lieu à l'église Saint-Pierre, rue Visitation, le dimanche 13 janvier, à 7 heures du soir. Le R. P. Lelièvre, o. m. i., de Québec, fera le sermon de circonstance. Une invitation de présider à été adressée à Monseigneur l'Archevêque, grand-aumônier de la Société, et la vaillante section Montcalm compte sur la présence de représentants de chacune des sections de la ville.

LA RÉDACTION

---

## LE FRANÇAIS, LANGUE UNIVERSELLE

---

On lisait, dans une récente livraison de l'*Engeneering News-Record*, de New York, un des périodiques techniques les plus en vue, que la "langue française, au point de vue pratique, est la langue la plus importante."

Cet article, écrit par M. C. Seibert, ingénieur de la compagnie Transconcrete, de Rio-de-Janeiro, Brésil, disait : " La qualification la plus importante pour un ingénieur au point de vue des langues, c'est la connaissance de la langue française. Aux Etats-Unis, on développe actuellement une tendance vers l'étude de l'espagnol, en vue des relations commerciales avec l'Amérique du Sud ; c'est une erreur. Le français est une langue presque universelle. Si l'on veut traiter d'affaires importantes en dehors des Etats-Unis, c'est en français qu'on doit le faire. Il faut donc connaître cette langue. Sans doute, dans les communications avec les ouvriers, il faut se servir de la langue du pays : le portugais est la langue du Brésil et l'espagnol, celle du reste de l'Amérique du Sud, mais un homme qui sait le français, peut facilement s'initier à l'une ou à l'autre de ces langues.

“ Le français est la langue la plus utile dans tous les pays continentaux de l'Europe, spécialement la Russie, et dans l'Orient. La langue française est aussi utile pour lire les revues techniques françaises, qui traitent de questions et de travaux intéressant tous les pays du monde, tandis que les revues américaines se limitent aux entreprises américaines. ”

\* \* \*

## LE MIRAGE DE L'ARTICLE DE TORONTO

Un homme d'affaires belge, établi au Canada depuis plusieurs années écrivait, il y a quelques mois, cet article censé, dans l'*Eclaireur* de Beauceville :

Ceci s'adresse à tous ceux et celles de la province de Québec — et ils sont légion dans toutes les classes de la société — qui, sur la foi d'un catalogue, se laissent tenter par des annonces alléchantes et de jolies gravures et ne craignent pas d'envoyer du bel argent pour recevoir parfois de la marchandise qui laisse souvent à désirer. Ces maisons de Toronto ont la spécialité d'inonder la province de Québec de catalogues qui savent attirer les gogos.

Si les Canadiens français réfléchissaient un peu, ils n'accorderaient pas si vite leur confiance à ces gens de Toronto qui, entre parenthèses, les méprisent profondément et n'aiment que leur belle galette.

Après la campagne de calomnies contre les Canadiens-français entreprise par les journaux et les gens de Toronto, (à propos de la langue française, à propos du recrutement militaire, à propos de tout et à propos de rien), mon opinion franche est que celui ou celle d'entre les Canadiens français qui favorise en quoi que ce soit comme particulier et comme commerçant les maisons anglaises de Toronto est absolument inconséquent avec sa race et indigne de celle-ci, puisqu'il favorise les gens qui insultent ses frères.

L'argent que vous envoyez aux maisons de Toronto sert à forger des armes pour vous combattre et vous ne voulez pas le comprendre. *Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.* Aussi longtemps que Toronto n'aura pas rendu justice pleine et entière à la langue française, cessez vos achats là-bas et refusez tous les catalogues qui vous parviennent par la poste.

J'ai parcouru un de ces catalogues et j'en ai compris le mirage sous

des apparences alléchantes ; mais quand on compare les prix de certains articles avec ceux vendus par nos marchands, il n'y a aucune différence et, au contraire, si vous comparez la qualité, cette différence sera presque toujours en faveur des marchands de la province de Québec.

Je n'admire pas du tout ces cultivateurs qui, alléchés par des apparences trompeuses, n'hésitent pas un seul instant à envoyer à Toronto leur argent à l'avance et qui achètent à crédit à leurs concitoyens ce qu'ils ne peuvent trouver là-bas de toute façon propre ; c'est une très mauvaise action ; car ils enrichissent leurs ennemis d'Ontario au détriment de leur province.

Comme il n'est jamais trop tard de bien faire, je souhaite que les Canadiens français comprennent mieux leurs véritables intérêts en gardant leur argent pour faire vivre leurs compatriotes marchands et industriels, car n'oubliez pas que l'argent dépensé dans la province de Québec sert à nourrir ses habitants, et que l'argent que vous envoyez dans l'Ontario sert à nourrir vos ennemis, et cet argent, ne perdez pas cela de vue, ne revient pas ici. En effet, si les Canadiens-français éprouvent cette maladie spéciale d'acheter presque tout ce dont ils ont besoin dans l'Ontario, celle-ci n'achète rien ou presque rien dans la province de Québec.

Je vous ai ouvert les yeux ; à vous maintenant de comprendre ce qu'il vous reste à faire. Vous ferez tous votre devoir.

FRANÇOIS WOLFF

---

## LIVRES DE CHEZ NOUS

---

**Chemin faisant.** — Par Ernest Bilodeau. In-12, 250 pages. — Chez l'auteur, case 234, à Ottawa, chez les grands libraires, au *Devoir*, à Montréal, et à l'*Action catholique*, Québec. Prix : 60 sous, *franco*, 65.

M. Ernest Bilodeau, chroniqueur parlementaire, auteur du *Canadien errant*, vient de réunir en volume, un choix varié de ses chroniques, récits de voyage et "billets du soir", dont la plupart ont paru dans le *Devoir* et le *Nationaliste*, depuis une couple d'années. Nouveau ou déjà lu, tout ce qu'écrivit M. Bilodeau est intéressant. M. Léon de Tinseau, romancier français avantageusement connu chez nous, a donné une savoureuse préface à *Chemin faisant*, où il dit, entre autres choses, que ce qu'il demande à l'écrivain canadien n'est pas de lui parler de l'Orient ni d'autres contrées fameuses, mais de chez lui, de son beau Canada. "Un Canadien peut

seul me faire connaître les moeurs et le langage de l'*habitant*, dit M. de Tinseau, son hospitalité, ses fêtes où règnent la simplicité et la foi. C'est un côté du Canada qui ne sera jamais assez connu de la mère patrie. " Et c'est ce côté du Canada que M. Bilodeau met tant de verve et tant de bonne humeur à faire voir à tous dans son "*Chemin faisant*".

**L'Almanach de l'Action Sociale Catholique pour 1918.** — Grand format carré, 128 pages. Au Secrétariat des Oeuvres A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, à Québec (case 126), et chez les principaux libraires. L'unité, 30 sous; *franco*, 35 sous.

Recueil sans rival au point de vue de l'information religieuse, historique, nationale; c'est aussi un album des plus variées et des plus captivantes illustrations. Il en contient une soixantaine, où l'actualité voisine avec les évocations historiques du meilleur goût et les gravures d'art les plus savoureuses. On n'a pas oublié le succès énorme obtenu par la première édition de cet almanach, l'an passé. Celui-ci n'obtiendra pas un moindre succès, car il est notablement supérieur à son aîné. C'est l'impression que nous recueillons, à première vue, du superbe volume qui nous arrive, et dont nous remercions les éditeurs.

Nous relevons, à la hâte, quelques-unes des principales études contenues dans ce volume qui constitue une véritable encyclopédie annuelle de l'*Action sociale catholique* :

S. S. Benoît XV, apôtre de la paix: *R. P. Villeneuve, o. m. i.*; Un pionnier de l'Action sociale catholique: *S. G. Mgr P.-E. Roy*; La dévotion de l'Intronisation dans les foyers chrétiens; La grand'chambre (tableau canadien): *M. Adjutor Rivard*; l'église et les curés de Notre-Dame de Québec: *Mgr Amédée Gosselin*; l'Année de l'Action sociale catholique; Boissons alcooliques: *Dr Albert Jobin*; Charlesbourg à vol d'oiseau: *M. le chan. D. Gosselin*; " Ne vends pas la terre ", délicieux conte du terroir, par le *Frère Marie-Victorin*; Le Parc National des Champs de Bataille: *Québécois*; Le Monument de Louis Hébert: *Hon. M. Thomas Chapais*; Le Pont de Québec; Congrès de l'Enseignement secondaire: *M. l'abbé Camille Roy*; Traversées d'autrefois, entre Québec et Lévis; la Guerre et les monuments: *J.-T. Nadeau*; Monographies sur nos congrégations religieuses; poésies charmantes de *Blanche Lamontagne*, de *M. l'abbé Arthur Lacasse*, etc., choix de lectures et de variétés canadiennes et étrangères: le tout, illustré à profusion et de la façon la plus artistique.

**Récitations enfantines**, choisies par Mlle Idola Saint-Jean, professeur de diction française. In-16, 108 pages. — Chez l'auteur, 24, rue Rigaud, à Montréal, et chez les libraires. Prix : une piastre.

Mlle Idola Saint-Jean, dont on connaît l'oeuvre si louable en vue d'améliorer le parler de nos compatriotes, vient de publier sous ce titre un petit volume contenant cent trente *récitations*, prose et vers. M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur des écoles, a écrit pour ce livre une préface dont il suffit de détacher certains passages pour le faire apprécier. Ces morceaux, dit-il, ont été scrupuleusement recueillis par Mlle Idola Saint-Jean, pour les enfants de cinq ans à quinze ans. Le choix en est vraiment judicieux. Ces extraits sont variés, c'est-à-dire, qu'ils se rapportent à différents ordres d'idées, et qu'ils sont empruntés aux genres et aux auteurs les plus divers. Mais la pensée en est toujours saine et souvent religieuse. Tous les goûts légitimes peuvent y être satisfaits ; les aptitudes les plus opposées sont respectées.

“ Ces pages sont de nature à intéresser, à instruire et à moraliser même les plus petits. La forme en est simple, claire, correcte, rapide et vivante. Presque toujours, il y a le trait, une pointe fine et gracieuse, où l'esprit se joint à l'émotion. Il y a plus. Plusieurs de ces extraits ont une réelle valeur artistique. Restons convaincus que si les enfants peuvent faire un joli bagage de textes excellents et de belle tenue, bien ancrés dans leur mémoire, il y aura des chances pour que la basse littérature ne leur inspire que mépris et dégoût. ”

**Némoville**, par Madame A.-B. Lacerte, in-16, 144 pp., illustré ; Gérard Malchelosse, éditeur, 200, rue Fullum, Montréal, et chez les libraires ; 50 sous.

Douée d'une vive imagination, l'auteur a voulu faire une suite à ces deux livres qui comptent parmi les plus attachants de Jules Verne : *Vingt mille lieues sous les mers* et *l'Île mystérieuse*. *Némoville*, c'est le récit des aventures auxquelles se livre un nouvel équipage que porte le *Nautilus* renfloué ; c'est la description d'une ville sous-marine, où l'on suit avec intérêt Gaétane et Roger, deux héros bien propres à gagner la sympathie des jeunes lecteurs.

E. M.

---

## LES ÉDITIONS DE LA SOCIÉTÉ

---

RECUEIL-SOUVENIR DES FÊTES DU 75ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION S.-JEAN-BAPTISTE. In-8, 387 pages, illustré. 40 sous, *franco* 50 sous.

LA CROIX DU CHEMIN, premier concours littéraire de la Société, 1916. In-8, 160 pp., illustré; édition de luxe, exemplaires numérotés. \$1.50; *franco*, \$1.60.

LA CORVÉE, deuxième concours littéraire de la Société, 1917. In-8, 240 pp., illustré. 75 sous; *franco*, 85 sous. Edition de luxe, exemplaires numérotés, \$1.50; *franco*, \$1.60.

L'HISTOIRE ACADIENNE. Conférence de M. l'abbé Lionel Groulx. In-16, 32 pp., avec carte et gravure. 10 sous, *franco*, 12 sous.

VERS LES TERRES NEUVES, par le R. P. Alexandre Dugré, S.J. In-16, 64 pp., éd. de propagande. 5 sous.

SILHOUETTES CANADIENNES. *Dédié aux petits Canadiens français de l'Ontario*, par Laure Conan. In-8, 75 sous; *franco*, 85 sous.

OCCASIONS : a) *La Corvée*, *l'Histoire acadienne* et les *Silhouettes canadiennes*, *franco*, \$1.50.

b) *Recueil-souvenir : Histoire acadienne* et *Silhouettes canadiennes*, *franco*, \$1.25.

Au Secrétariat, Monument national, 296, rue Saint-Laurent.

---

## CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

---

### L'ÉCONOMIE, DEVOIR NATIONAL

---

Le meilleur éloge que l'on puisse faire de la *Caisse Nationale d'Économie*, c'est de lui reconnaître une heureuse influence sur l'esprit d'ordre et d'économie de milliers de compatriotes. Certes, elle n'a pas créé de toutes pièces, chez les nôtres, le sentiment de prévoyance, mais elle a puissamment contribué à le développer. Silencieusement, elle opère, en soustrayant à la dissipation et surtout en préservant de l'effritement stérile, une part des petites économies de la famille. Il ne tient qu'à nous de faire coopérer de plus en plus cette institution à la formation d'une

fortune nationale, que l'on réclame de toutes parts, avec tant d'instance.

Les résultats financiers de la Caisse sont connus de tous, et ils peuvent être présentés au grand public avec avantage. Mais qui pourra jamais évaluer l'influence morale de cette *Caisse* sur plusieurs générations de sociétaires ? Songez qu'elle recueille de bien petites sommes pour en faire un capital permanent et durable ; songez qu'elle est, dans la famille, le concurrent le plus redoutable que lui connaissent le luxe, la dissipation, les passions drainant les fruits du labeur d'une race plutôt imprévoyante et prodigue de son argent.

De plus, la *Caisse Nationale d'Economie* ne borne pas ses visées d'expansion et de propagande aux étroites limites d'une ville, d'un diocèse, d'une province, mais on la trouve représentée par un percepteur, là où les nôtres se sont groupés pour y perpétuer la race. C'est dire que cette institution, si justement appelée nationale, est destinée à servir de point de ralliement et qu'elle est prête à favoriser nos meilleurs intérêts économiques.

N'est-il pas évident qu'il faut se faire un devoir de s'inscrire à la *Caisse Nationale* et d'induire nos amis à imiter notre geste. Les chefs de famille devront encore ne pas limiter à eux seuls les bienfaits de l'épargne ; qu'ils ouvrent un livret au nom de leurs enfants. Ce sera leur donner une leçon pratique d'économie qui ne manquera pas de porter des fruits savoureux, pour l'individu, la famille et la patrie.

E. M.

### TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

#### Inscriptions du mois de novembre 1917

- 1 J.-F. Côté
- 2 J.-A. Beuparlant
- 3 Raoul Cousineau
- 4 E. Rousseau
- 5 Albert Thinel
- 6 L. Corriveau
- 7 J.-I. Piché
- 8 V. Laframboise
- 9 Désiré Buisson
- 10 O. de Lottinville
- 11 J. Boucher
- 12 W. Pitre

#### Moyenne par semaine

- 1 J.-A. Beuparlant
- 2 Raoul Cousineau
- 3 Désiré Buisson
- 4 Albert Thinel
- 5 E. Rousseau
- 6 J.-F. Côté
- 7 W. Pitre
- 8 O. de Lottinville
- 9 J.-I. Piché
- 10 V. Laframboise
- 11 L. Corriveau
- 12 J. Boucher

À L'HONNEUR : M. J.-F. Côté.

J.-ARTHUR DUBÉ, *Directeur du Recrutement.*

## CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

## BILAN DU MOIS DE NOVEMBRE 1917

## RECETTES :

Balance au 31 octobre 1917.....						\$87,431.16
Versements Classes "A" "B" "C" "D" "E"						
	\$6,700.25	\$1,740.50	\$52.50	\$24.00	\$756.00	9,282.25
Commutations mensuelles remboursées .....						183.56
Saint-Raphael-de-Burbridge, intérêt .....	\$	350.00				
Paroisse d. Gracefield, intérêt.....		350.00				
Saint-Gabriel-de-Bouchette, intérêt.....		350.00				1,050.00
Village de Jonquières, intérêt.....		610.95				
Village de Jonquières, amortissement.....		101.15				712.10
Rapide de l'Original, intérêt.....		692.74				
Rapide de l'Original, amortissement .....		57.35				750.09
Gouvernement de la Puissance, intérêt.....						125.00
Intérêts sur dépôts .....						106.74
Intérêt sur contributions mensuelles .....						3.10
						\$99,644.00

## DÉBOURSÉS :

Classe "A" .....	\$	10.75	
Commutations mensuelles .....		167.51	
Classe "E" .....		720.00	
Intérêt dû .....		1,500.00	
Remboursement de décès, paiement par anticipation.....		128.00	2,526.26
Balance en banques.....			\$97,117.74

## CAPITAL INALIÉNABLE AU 30 NOVEMBRE 1917

## PRÊTS :

		<i>Report.....</i>	\$696,060.89
Comm. Sco. Côte S.-Louis.....	\$20,000.00	Village Rivière S.-Pierre.....	95,260.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska...	5,505.22	Comm. Scol. Tétreaultville.....	22,500.00
Paroisse de Labelle .....	17,938.35	Comm. Scol. St-Jean-Berchmans.	67,500.00
Canton de Maniwaki.....	7,604.11	Par. Ste-Philomène, Rosemont..	32,900.00
Comm. scolaire, Shawinigan...	10,645.91	Laval-des-Rapides .....	39,018.00
Ecoles séparées, Alfred, Ont...	900.00	Rapide-de-l'Original .....	9,838.96
Ecoles séparées, Nepean, B.....	3,000.00	St-Raphael-de-Burbridge .....	10,000.00
Mun. de Jonquières.....	24,235.51	St-Gabriel-de-Bouchette .....	10,000.00
Mun. de Sturgeon Falls.....	26,614.36	Paroisse de Gracefield.....	10,000.00
Mun. de Sudbury, Ont.....	10,372.20	Gouvern. de la Puissance.....	4,875.00
Comm. Sco. de Rigaud.....	6,109.46	St-Alexis de la Grande Bale...	28,911.00
Ville de Roberval.....	5,807.01	Ville St-Michel .....	45,000.00
Ville de Victoriaville.....	94,824.28	Ville LaSalle .....	42,500.00
2e Div. Co. Lac Saint-Jean...	5,346.90	Ville de Montréal-Est.....	9,000.00
Village de Warwick.....	13,800.00	Ville de Dorion.....	40,320.00
Syndics Ecole de Danville.....	5,276.34	St-Rédempteur de Hull.....	50,000.00
Canton de Windsor.....	11,502.46	Ville de Roberval.....	58,960.74
Par. T. S.-Sacrement, Lachine.	20,000.00	Ville de Longueuil.....	59,831.30
Comm. Scol. Longueuil.....	23,083.28	Ville de Nicolet .....	9,427.85
Municipalité d'Asbestos .....	38,495.50	Orphelinat Catholique .....	135,000.00
Paroisse Saint-Stanislas .....	225,000.00	Comm. Scol., Ville de Rigaud..	10,000.00
Société S. Jean-Bte, Montréal..	120,000.00	En banques .....	97,117.74
		Intérêts accrus .....	24,887.04

A reporter.....\$696,060.89

Total.....\$1,608,008.52

ARTHUR GAGNON, administrateur.

Domicile et bureau du soir : 262a, RUE VISITATION. Tél., EST 3435

**ARTHUR COURTOIS**

NOTAIRE

**Immeuble du Crédit Foncier, F. C.**

35, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL.

Tél., MAIN 5030

Bureau :  
227, rue Craig ouest,  
Tél. Main 3280

Domicile :  
113, place Blenheim, Westmount.  
Tél. Westmount 4971

**A.-P. SIMAR, COURTIER**

Assurances : INCENDIE, VIE, ACCIDENTS, AUTOS, etc.

Bureau: Western Assurance Co.,  
61, Rue Saint-Pierre

Tél. Bell: MAIN 507

**GEO. TANGUAY**  
COURTIER D'ASSURANCES

Domicile: 1445, RUE PAPINEAU . . . . . MONTRÉAL

Tél : Saint-Louis 4108

Tél. Bell: MAIN 494

**EDMOND HURTUBISE**

Courtier  
d'assurances

Chambre 77, immeuble " GUARDIAN "

160, RUE SAINT-JACQUES . . . . . MONTRÉAL

Tél. Main 2064 (bureau)

Tél. Westmount 2541 (domicile)

**S.-RAOUL GAUTHIER**

Commissaire  
Courtier d'assurances

**IMMEUBLE MONTREAL TRUST**

11, Place d'Armes . . . . . Montréal

L.-Eng. Courtois, 233, rue Christophe-Colomb  
Tél. St-Louis 7988

Jos.-Ed. Courtois, 272, rue Panet  
Tél. Est 744

**COURTOIS FRÈRES ASSURANCES**

Successeurs de Joseph Courtois.

Bureau établi en 1890

263, RUE VISITATION

Tél. EST 985

**La Royale, Limitée**

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE  
ET CONTRE L'INCENDIE

Wm. MACKAY, gérant général.

J.-H. LABELLE, assistant gérant

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers.

ACTIF : AU-DESSUS DE \$125 000 000

Bureau : IMMEUBLE DE LA COMPAGNIE

**Place d'Armes, Montréal**

REPRÉSENTANTS À MONTRÉAL :

**Hurtubise & Saint-Cyr**

AGENCE ÉTABLIE EN 1860

Téléphone : MAIN 1287

DISPONIBLE

# BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé . . . . . \$10,000,000  
Capital versé, Fonds de réserve . . . . . 7,700,000  
Total de l'actif . . . . . 44,500,000

## DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président ;  
l'hon. F.-L. Béique, vice-président ;  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.  
Beaudry Leman, gérant général.  
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL.

Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques,

F.-G. Leduc, gérant.

187 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA

42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

## BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000.00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1916 \$1,700,000.00

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Hon. H. LAPOORTE, C. P., de Laporte, Martin Liée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrède Bienrenn, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.  
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."  
Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Liée, Marchands en gros, Montréal.  
M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.  
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

### BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :  
Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
Dr E. P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
Hon. N. Pérodeau, N. P., ministre sans portefeuille, Gouvernement de Québec, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.  
84 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

**Correspondants Étrangers :** ETATS-UNIS — New York : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank, Boston : National Shamut Bank, Chicago : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank.  
FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank, ATRICHER : Kala, Koan, Priv. Oesterreicheshe Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

La Société Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

# RENTIER DANS VINGT ANS !

---

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

---

## LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'Etat)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTRÉAL.

55,000 SOCIÉTAIRES

850 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ : \$1,500,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La " Caisse Nationale ", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

---

## La Caisse de Remboursement

Complément de la " Caisse Nationale d'Économie ", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

---

## ARGENT A PRÊTER

---

La Société Saint-Jean-Baptiste prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débetures françaises ou bilingues.

---

Administrateur . . . . . Arthur Gagnon.  
Directeur du recrutement . . . J.-Arthur Dubé.  
Inspecteur . . . . . J.-I. Couture.  
Inspecteur . . . . . Alexis Côté.

---